



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Australie et Nouvelle-Zélande

Question écrite n° 7604

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le dossier des relations entre la France et les deux principaux Etats de la zone Océanie, à savoir l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En effet, il est notoire que la présence française en Océanie (en Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) fait de l'ombre aux ambitions politiques et à la volonté de domination sur cette dernière exprimée de façon claire ou sourde par ces deux Etats. La reprise des essais nucléaires à Mururoa en 1995, et le contentieux lié à « l'affaire Greenpeace » qui a été un accroc fort dans les relations diplomatiques entre notre pays et ces deux Etats pendant les années 1980, ont considérablement compliqué les relations politiques et la pénétration des entreprises françaises sur les marchés australiens et néo-zélandais. Mais même si l'on dit que le temps permet de panser toutes les plaies, il semblerait que les relations franco-australiennes et franco-néo-zélandaises ne soient pas au beau fixe. Compte tenu de l'incertitude qui entoure ce dossier, elle lui demande de faire le point à son sujet.

Texte de la réponse

La fin des essais nucléaires français dans le Pacifique Sud, ainsi que la mise en oeuvre depuis le 1er janvier 2000 des accords de Nouméa ont ouvert une nouvelle ère dans les relations de la France avec les Etats de la région, et en particulier avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ce nouveau climat se vérifie tant au niveau des visites que des échanges commerciaux, des investissements, des échanges culturels ou de personnes. La relation franco-australienne a été ponctuée de nombreuses visites de haut niveau, dont la visite officielle en France au printemps 2000 du Premier ministre, au cours de laquelle M. Howard avait été reçu par le chef du Gouvernement et par le Président de la République. Au cours des seuls six derniers mois, les ministres australiens du budget, de l'industrie et de la recherche ont été reçus par leurs homologues français. M. Downer, ministre des affaires étrangères, sera reçu fin janvier par M. de Villepin. Dans l'autre sens, le ministre français de la défense a effectué une visite en Australie en février 2002. La relation politique est aujourd'hui confiante, l'Australie réitérant son souci d'oeuvrer de concert avec notre pays, par la mise en place de partenariats, à la stabilité du Pacifique Sud, où notre présence est aujourd'hui non seulement reconnue, mais encore appréciée. Sur le plan économique, la France se situe au 7e rang des investisseurs en Australie. Au titre des principaux succès récents, on relèvera l'acquisition par Thalès de 50 % des parts du premier équipementier de défense australien (ADI), d'importantes commandes telles celle de Qantas à Airbus ou de l'armée de terre à Eurocopter (22 hélicoptères Tigre, constituant la première commande à l'exportation de l'appareil franco-allemand), ainsi que la part grandissante des entreprises françaises dans les secteurs de l'assurance, de l'hôtellerie, des transports urbains ou de la gestion des ports. La relation franco-néo-zélandaise est également dans une phase de renforcement. Le chef du Gouvernement, Mme Helen Clark, se rendra en visite officielle en France en avril 2003. Grande nation agricole, la Nouvelle-Zélande a accueilli le ministre français de l'agriculture en septembre 2000. Les relations économiques se densifient en dépit de l'éloignement. Une étape a été récemment franchie (septembre 2002) avec la signature d'un contrat par Air New Zealand portant sur l'acquisition de cinq A 320, la location de dix exemplaires d'appareils du même type et une option d'achat sur vingt autres. Parallèlement, les

investissements français se développent, notamment dans le secteur agro-alimentaire. Les échanges culturels sont très dynamiques avec ces deux pays. La présence française est de grande qualité au sein des nombreux festivals qui jalonnent la vie des grandes villes australiennes, tandis que le Français se maintient en deuxième place dans le secondaire comme à l'université. La présence culturelle française en Nouvelle-Zélande est vivace grâce à nos alliances, mais aussi à la faveur d'une résidence d'écrivains qui vient d'être inaugurée à Wellington afin de permettre à de jeunes Français d'épanouir leurs talents littéraires tout en découvrant ce pays des antipodes. Très prisé, l'accord Vacances-Travail permet en outre à 400 jeunes Français et Néo-Zélandais de séjourner dans l'autre pays pendant un an. Les échanges de la France avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande s'étendent à nos territoires du Pacifique. Alors que le ministre australien du commerce a signé au printemps dernier à Nouméa une déclaration d'intention afin de développer les échanges commerciaux avec la Nouvelle-Calédonie, celle-ci et la Polynésie française attendent au printemps prochain la visite du ministre néo-zélandais du commerce. Les relations de la France avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande s'inscrivent donc bien dans une logique constructive et dynamique.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7604

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4522

Réponse publiée le : 20 janvier 2003, page 326